



PROGRAMMATION 2012 : DU DIAGNOSTIC À LA REMONTÉE DE BESOINS



Juin 2011

Les partenaires institutionnels et financeurs* intervenant sur l'agglomération caennaise ont souhaité s'associer à la remontée de besoins, réalisée dans le cadre du Groupe de Suivi Opérationnel, pour définir les axes d'interventions de 2012.

L'objectif est de mieux prendre en compte les spécificités du territoire et de s'appuyer sur l'expérience des différents acteurs composant le GSO.

Ce document a pour objectif de donner quelques éléments de contexte et d'analyse de l'existant [sur la base de la programmation 2010], pouvant alimenter la réflexion autour de la remontée de besoins attendue des partenaires.

*Les partenaires : DIRECCTE, DDCS, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté d'agglomération Caen la mer, Pôle Emploi, CAF, collectivités locales, MEFAC-PLIE.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

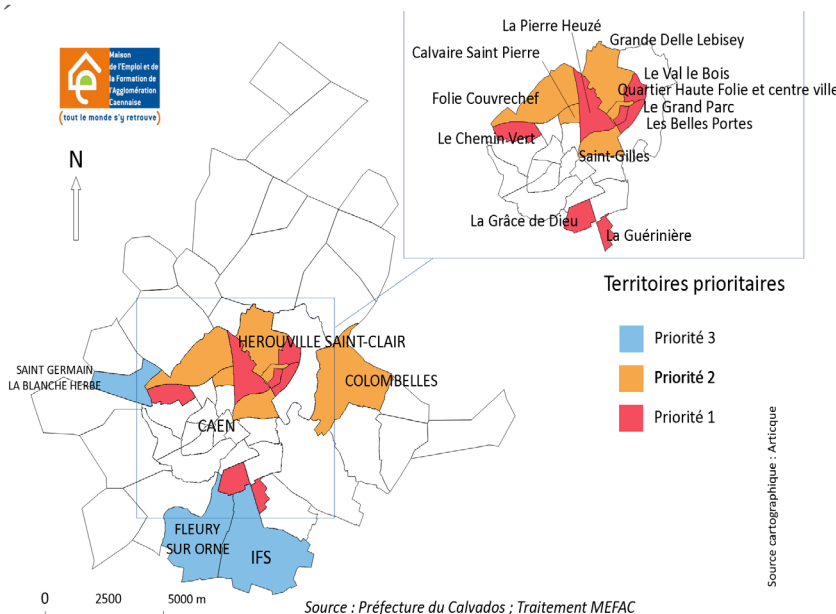
AGGLOMÉRATION CAEN LA MER :

- ❖ 29 communes
- ❖ 218 195 habitants en 2008 (+0,2% entre 1999 et 2008),
soit 32% des habitants du Calvados
- ❖ 101 228 actifs en 2007
soit 46% de la population de l'agglomération
soit 15,4% des actifs de Basse-Normandie
- ❖ 11 504 DEFM catégorie A au 31/12/20:
(+4% en un an)
soit 11,4% des actifs
 - ❖ dont 20% de jeunes (moins de 25 ans)
 - ❖ dont 43% de femmes
 - ❖ dont 15% de séniors (50 ans et +)
 - ❖ dont 40% de niveau V et 22% de niveau Vbis et VI

❖ 1 012 DEFM catégories A, B et C reconnus travailleurs handicapés au 31/12/2010

❖ 7 677 bénéficiaires du RSA et 497 bénéficiaires de l'ASS au 31/12/2009

LES TERRITOIRES PRIORITAIRES SUR L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE



Source cartographique : Artique



Union européenne
Fonds social européen
Investit dans votre avenir

MOBILISATION DES PUBLICS

NATURE DES ACTIONS

Les actions de mobilisation de publics ont pour objectif de permettre aux personnes de se projeter progressivement dans un parcours d'insertion professionnelle, en prenant en compte l'ensemble des difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

Il s'agira notamment de :

- ❖ Permettre à la personne de prendre conscience des obstacles qui viennent interférer sa recherche d'emploi (les problèmes liés au ressenti personnel, à la dévalorisation de soi, à la perte du lien social, aux questions d'ordre matériel, ...) ;
- ❖ Contribuer à résoudre l'ensemble de ces obstacles, afin de lui permettre de s'engager dans une démarche d'élaboration de projet ;
- ❖ Initier un travail d'élaboration de projet permettant d'ouvrir le champ des possibles qui seront travaillées dans une action d'étape ultérieure.

CONSTAT

- ❖ Financement principal : CUCS, CAF et PLIE
- ❖ Territoire touché principalement : CUCS (85%)
- ❖ 153 personnes concernées sur l'ensemble de l'agglomération (actions CAF et PLIE), **nécessité de renforcer cet axe ?**

ÉLABORATION DE PROJETS

NATURE DES ACTIONS

Il s'agit d'activités visant à aider les personnes à faire un choix de formation ou de profession.

Les objectifs des actions d'élaboration de projets sont de permettre aux bénéficiaires de :

- ❖ Définir un projet professionnel prioritaire en tenant compte de leurs ressources et de leurs contraintes personnelles,
- ❖ Exprimer le choix d'un métier ou d'une famille de métiers en s'appuyant sur les situations professionnelles concrètes
- ❖ Avoir construit un plan d'action réalisable associant éventuellement un parcours de formation nécessaire à l'atteinte de leur projet,
- ❖ Définir des pistes de projets alternatifs dans l'hypothèse où le projet prioritaire ne pourrait aboutir.

Les actions d'élaboration de projets peuvent être éventuellement adaptées pour prendre en compte les spécificités de certains publics liées à leur parcours antérieur ou à leur situation personnelle (santé, expérience, origine, ...)

CONSTAT

- ❖ Globalement, des réponses existent pour travailler sur le projet professionnel.
- ❖ **Ce qui semble manquer sont plutôt des réponses individualisées permettant de prendre en considération les freins annexes de certaines personnes, le manque d'autonomie, le parcours antérieur, ...**



MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

NATURE DES ACTIONS

Ce sont des actions visant à rapprocher et préparer les bénéficiaires à des situations pouvant être vécues dans le secteur marchand. Il s'agit donc d'actions permettant d'évaluer la capacité d'une personne en difficulté à réaliser une production, puis de développer le socle de compétences transversales (et transférables) nécessaires à la tenue de tout poste de travail : ponctualité, assiduité, relation aux autres salariés, recevoir puis mettre en oeuvre des consignes, rendre compte de son travail, apprendre puis reproduire des gestes techniques,...

Les enjeux sont donc le **développement des compétences**, au sens d'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir être inhérents à toute activité professionnelle alliés à un accompagnement renforcé tout au long de l'action.

La plupart de ces actions doivent également favoriser l'accès à l'emploi pérenne ou contribuer à l'élaboration d'un projet professionnel. Il s'agit principalement d'actions portées par des chantiers d'insertion ou développées dans le cadre du dispositif Elans.

CONSTAT

- ❖ Actions relativement segmentée en terme de public : quasi exclusivement public bénéficiaires du RSA pour les chantiers d'insertion et réentrainement au travail (91%)
- ❖ Public relevant d'un ESPOIR et donc en phase d'élaboration de projets pour les ELANS (100%)
- ❖ Peu de lien avec le monde économique.

ACCÈS À L'EMPLOI

NATURE DES ACTIONS

Les actions « d'accès à l'emploi » ont pour objectif d'accompagner les personnes vers une reprise d'activité et l'accès à l'emploi durable. Pour cela, elles doivent **améliorer les capacités d'insertion des personnes par un accompagnement renforcé** permettant de trouver plus facilement un emploi.

Plusieurs types d'actions peuvent être engagés : aider la personne dans sa recherche d'emploi, mise en relation directe, actions de prospection ciblées,...

CONSTAT

- ❖ En dehors des actions de Pôle emploi portant sur la présentation d'offres, seuls le Conseil Général et le PLIE semblent développer des actions spécifiques sur ce champ.
- ❖ Nécessité de développer plus globalement des actions d'accès à l'emploi renforcé pour le public plus vulnérable et ayant peu d'autonomie ?
- ❖ Nécessité d'impliquer plus fortement les entreprises



FORMATION

NATURE DES ACTIONS

Les actions de formation ont pour vocation première de qualifier les personnes pour leur permettre d'accéder à un emploi durable. Néanmoins, on entend par formation, toute action permettant aux personnes d'acquérir des savoirs et compétences leur permettant à court ou moyen terme, d'intégrer le monde du travail. Les actions peuvent couvrir un large spectre : savoirs de base, formation qualifiante, formation préparatoire à l'emploi, préparation à des concours, permis CACES, apprentissage du français...

CONSTAT

- ❖ La mise en place d'actions de formation relève légalement du Conseil Régional, de Pôle emploi et de l'Etat.
- ❖ Le positionnement des autres partenaires est attendu sur la remontée de besoins spécifiques pour faire évoluer l'offre.

CRÉATION D'ACTIVITÉS

NATURE DES ACTIONS

Les actions de création d'activités sont des opérations visant à aider les personnes à évaluer la pertinence de leur projet et/ou à accompagner les créateurs d'activités dans le montage de celui-ci. La plupart de ces actions ont pour support un accompagnement renforcé, complémentaire et spécifique. Les actions porteront notamment sur :

- ❖ L'accompagnement à l'émergence de projets (et à l'évaluation de celui-ci) ;
- ❖ L'accompagnement des créateurs (ou repreneurs) dans les étapes clés de la création/reprise d'une activité (faisabilité financière, faisabilité technique...).
- ❖ L'accompagnement et le suivi du démarrage de l'activité.

CONSTAT

Offre relativement segmentée en terme de territoire et/ou de public : proposer une offre plus globale sur l'agglomération ?

LEVÉE DES FREINS

NATURE DES ACTIONS

Ces actions doivent avoir pour objectif d'aider les personnes à accroître leur potentiel d'accès à un parcours d'insertion, de formation ou à l'emploi, en levant les freins qui limitent le champs des possibles. Elles devraient aborder des thèmes variés : Mobilité physique et psychologique, Estime et image de soi, Prise en compte de la santé, maîtrise des savoirs de base, gardes d'enfants ou d'ascendants, ...

CONSTAT

- ❖ Sur la mobilité physique (permis de conduire et locations de scooters et voitures) : des réponses existent, mais pour un volume de places a priori insuffisant au regard du nombre de demandeurs d'emploi sur l'agglomération de Caen la mer.
- ❖ En ce qui concerne les autres freins, pas ou peu de réponses sont apportées hormis via des opérations du PLIE.